

Formation en entreprise-Apprentissage

Nombre de crédits européens	15 ECTS
Description du contenu (Programme / plan / contenus)	<p>Dans le cadre de l'apprentissage, la Licence Professionnelle est conventionnée avec le Centre de Formation des Apprentis UNION http://site.cfa-union.org/. Les contrats d'apprentissages se déroulent dans des secteurs d'activité variés (agroalimentaire, santé, pharmacie, cosmétique, environnement, dépollution, instrumentation, réactifs, ...) et concernent des fonctions variées (recherche, recherche et développement, qualité, production, commerce, communication, ...). Ce contrat peut se dérouler dans des entreprises du secteur privé ou dans des organismes de recherche publics. Les secteurs de la pharmacie et santé et les fonctions de recherche fondamentale et recherche et développement sont les plus représentés dans le panel des contrats d'apprentissage.</p> <p>Lors de la recherche de contrats, les candidats à la LP peuvent bénéficier d'une aide pour la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation. La formation reçoit des offres d'apprentissage qui sont transmises aux candidats. Les futurs apprentis bénéficient aussi de l'expertise du CFA UNION en terme de recherche de contrats d'apprentissage.</p> <p>Pour l'établissement du contrat d'apprentissage, des échanges ont lieu entre étudiant, entreprise et responsable de la formation afin de cadrer les attendus réciproques. Un contrat n'est accepté qu'après validation par le responsable de formation sur le site dédié du CFA. Après la rentrée, une rencontre tripartite qui réunit maître d'apprentissage, apprenti et tuteur universitaire est effectuée afin de définir précisément les contours des missions confiées à l'apprenti (signature de l'engagement de formation).</p>

Objectifs

Objectifs d'apprentissages (compétences)	<p>Les objectifs d'apprentissage de l'UE formation en entreprise-apprentissage sont ceux énoncés pour la formation :</p> <p>Compétence 1 : Construire une expérience dans le cadre d'une démarche scientifique en biotechnologies Au terme de cette formation, l'apprenti aura appris à exploiter les organismes vivants ou leurs constituants en recherche, développement et bioproduction.</p> <p>Compétence 2 : Mettre en œuvre une expérience et interpréter les résultats Au terme de cette formation, l'apprenti sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser les bonnes pratiques de laboratoire - de mettre en œuvre un protocole - de collecter, organiser et valider les données expérimentales - d'analyser des résultats expérimentaux grâce aux méthodes statistiques élémentaires - d'interpréter les résultats, proposer des améliorations le cas échéant et replacer ses résultats dans le cadre des travaux antérieurs et futurs.
---	---

	<p>Compétence 3 : Agir dans un environnement professionnel</p> <p>Au terme de cette formation, l'apprenti sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appréhender la diversité du monde professionnel - de se situer au sein de l'établissement d'accueil - de prendre la mesure des devoirs et des droits des salariés - d'organiser son travail en équipe et en autonomie en fonction des contraintes - de communiquer de façon adaptée à son/ses interlocuteurs et en utilisant différents supports
--	--

Organisation

Objectifs d'apprentissages (compétences)	
Organisation générale de l'UE et modalités pédagogiques	<p>Chaque apprenti est suivi par un maître d'apprentissage responsable de sa formation en entreprise et par un tuteur universitaire, enseignant de la formation, qui s'assure du bon déroulement de l'apprentissage par des visites et des contacts fréquents avec l'apprenti et son maître d'apprentissage. Il existe un carnet de liaison personnel pour chaque apprenti, hébergé par le CFA Union sur un site dédié et renseigné périodiquement par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur académique.</p> <p>L'évaluation de la formation en entreprise qui se déroule fin aout/début septembre, comprend un rapport écrit, une présentation orale et un rapport d'encadrement fourni par le maître d'apprentissage. Le jury est composé des membres de l'équipe pédagogique et du maître d'apprentissage.</p>
Responsable/Contact	<i>Sylviane Liotenberg, Olivier Guittet</i>
Bibliographie, lectures recommandées	
Semestre calendaire	<i>Sur l'année</i>
Durée du stage [en semaine]	Durée de l'apprentissage : 33 semaines en moyenne réparties sur plusieurs périodes
Langue principale dans laquelle est dispensé le cours	Français
Pré-requis obligatoires	Aucun